

Source name	Samedi 1 avril 2023
Le Droit (Ottawa, ON)	Le Droit (Ottawa, ON)
Source type	• p. 12,13
Press • Newspapers	• 1140 words
Periodicity	
Weekly	
Geographical coverage	
Provincial	
Origin	
Ottawa, Ontario, Canada	



RAPPORT ROULEAU

Des experts de l'Ud'O tirent des leçons

JEAN-FRANÇOIS DUGAS

La crise du «Convoi de la liberté» a exposé plusieurs lacunes de gouvernance, voire d'une potentielle ingérence étrangère dans des enjeux canadiens.

Ce sont quelques-unes des leçons qui ont été retenues et avancées par plusieurs experts de l'Université d'Ottawa (Ud'O), réunis cette semaine dans le cadre d'une journée de discussions pour décortiquer les conclusions et recommandations de la Commission Rouleau.

«Le 'Convoi de la liberté', la réponse (des autorités) à l'occupation, n'était pas simplement une question de crise en matière de sécurité et de gestion policière, mais aussi de gouvernance et de politique», a déclaré la panéliste Regina Bateson.

Selon la professeure adjointe de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, l'une des choses «les plus remarquables» des audiences de l'enquête publique est le niveau de transparence concernant la prise de décision des autorités pendant une crise.

«Plusieurs personnes ont réalisé pour la

première fois comment se déroulaient les interactions entre les gouvernements municipal, provincial et fédéral en arrière-scène lors d'une crise, a souligné Mme Bateson. Par exemple, qui appelle qui? Qui a le numéro d'un tel? Nous présumons que tout fonctionne sur des roulettes. Or, le rapport nous démontre clairement que ce n'était pas le cas. Il y avait des lacunes sévères au chapitre de la communication.» «Cet échec ne relève pas d'une absence de renseignements ou de la confusion du moment, mais plutôt en raison de conflits personnels et politiques. En ce sens, il s'agit d'une crise du fédéralisme», a-t-elle ajouté.

Mme Bateson a donné en exemple le gouvernement de l'Ontario. Il fut pointé du doigt dans le rapport Rouleau pour son refus de participer à une table de discussion tripartite avec le fédéral et la Ville d'Ottawa et son manque d'engagement général pour régler l'imbroglio au centre-ville de la capitale nationale.

«Toutefois, le rapport Rouleau ne donne pas de solutions, déplore l'experte. Si un problème similaire devait subvenir dans l'avenir, et qu'il nécessitait une coopération de plusieurs paliers, le résultat serait-il différent? Je ne suis pas conva-

Les audiences de l'enquête publique sur le «Convoi de la liberté» ont révélé plu-sieurs lacunes dans la prise de décision des autorités pendant une crise. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

incue. Il n'y a aucune raison qui nous permet de nous attendre à une coopération des gouvernements municipal, provincial et fédéral.»

Rappelons que les audiences visaient à examiner les circonstances derrière l'évocation de la Loi sur les mesures d'urgence du gouvernement fédéral. Le rapport du juge Paul Rouleau a été déposé en février.

Selon Mme Bateson, la Ville d'Ottawa figurait aussi parmi les municipalités les mieux positionnées au pays pour solliciter de l'aide des paliers supérieurs afin de coordonner une réponse rapide à la crise, en raison de son statut de capitale nationale et de la présence de nombreux acteurs de la communauté pouvant exiger la fin de l'occupation.

«Et pourtant, ça l'a pris des semaines, a-t-elle insisté. Imaginez maintenant si une telle crise se produirait dans une communauté plus isolée. Comment

pourrait mettre de la pression sur une entité gouvernementale pour les forcer de réagir? Je ne suis pas certaine que c'est possible.»

CONFUSION ET DILEMMES Pour le directeur du Centre d'études en gouvernance, Éric Champagne, certains politiciens ont joué «un petit jeu dangereux» dans leur quête de gains politiques ou pour ne pas offusquer leur base.

«Pour moi, c'est un risque important», a-t-il précisé.

Outre l'absence d'une saine communication et des joutes politiques, le professeur d'administration publique ajoute que la «confusion des rôles et des responsabilités des acteurs politiques et administratifs» a permis de comprendre «les faiblesses de notre système.» D'ailleurs, plusieurs dilemmes ont provoqué la «tempête parfaite», note-t-il.

«Le lieu de l'événement, rue Wellington, en face du Parlement, génère une certaine confusion de qui est responsable de quoi. L'échelle de cet événement: est-il local, provincial national? [...] Il y avait aussi un dilemme entre le droit de manifester et la sécurité de la population. Donc, à quel moment doit-on pousser sur le bouton?» Selon lui, plusieurs leçons doivent être tirées du rapport Rouleau.

«Nos autorités publiques deviennent vulnérables quand elles ne collaborent et ne communiquent pas et quand elles tentent de politiser les crises sociales aussi. Comme deuxième leçon, je pense qu'il faut réfléchir à la gestion du risque de même qu'aux réformes administratives pour rendre les institutions beaucoup plus résilientes [...] Chaque crise de

vrait mieux nous préparer, mieux nous outiller.»

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE En matière d'ingérence étrangère, Florian Martin-Bariteau, du Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Ud'O, estime que le rapport Rouleau est «plus nuancé» qu'on pourrait le croire.

«Lorsqu'on regarde les fonds (recueillis), et nous avons quelques chiffres dans le rapport Rouleau, il y a une certaine ingérence étrangère, soutient-il. On compte environ 25 millions de dollars recueillis à travers diverses plateformes (de sociofinancement), 40% à 45% viendraient de l'extérieur du Canada. C'est quand même un sacré montant.» Ce dernier explique qu'à première vue, les sommes semblent provenir de comptes bancaires canadiens, mais qu'en réalité, ils peuvent avoir leur origine ailleurs grâce à des transferts outre-frontière.

«Vous n'avez pas besoin d'être Canadien pour obtenir un compte canadien. Beaucoup de personnes qui vivent entre le Canada et les États-Unis ont des comptes (dans les deux pays). Plusieurs sociétés et de grandes fondations impliquées dans des enjeux de liberté civile ou de contestation ont des branches dans chaque pays.» Cette pratique n'a pas été prise en considération dans le rapport Rouleau, déplore-t-il.

Son collègue du Centre de recherche en droit, technologie et société, Vivek Krishnamurthy, se soucie également des propos des autorités quant à des techniques de désinformation potentiellement utilisées par des étrangers lors du convoi.

«J'ai trouvé cela particulièrement in-

téressant que la Commission Rouleau et le gouvernement maintiennent qu'il n'existe aucune preuve de désinformation de la part de sources étrangères. C'est une conclusion que je prends avec un gros grain de sel, lance-t-il. Selon moi, nous n'avons pas assez de données pour déterminer cette information à l'heure actuelle. Peut-être qu'on apprendra finalement qu'il y avait une participation d'acteurs étrangers.» jfdugas@ledroit.com